

☀ PAGE DES ENFANTS ☀

Cela prit encore trois mois. L'expert fit des expériences singulièrement intéressantes : il prit à chaque race de poules qui existe en France, deux œufs bien frais — il eut à un moment 758 œufs chez lui—il les fit couvrir tous, éleva avec soin les poulets qui en sortirent, et après les avoir vendus pour bien établir le prix moyen d'un poulet, il fit son rapport. Il s'y déclarait insuffisamment édifié et demandait que le tribunal entendît les témoins sur l'âge, la nature et la qualité des œufs qui avaient été consommés par John Crabe.

Celui-ci n'avait pas, au milieu de tous ces embarras, perdu son sang-froid ; il attendait le résultat du procès avec calme et quand on lui demandait :

—Qu'est-ce que vous ferez si vous perdez ?

Il répondait simplement :

—Je plaide encore, je plaide toujours.

La cause recommença donc. Les témoins cités par Garangeot étaient au nombre de cinq : le garçon qui avait couru après John Crabe pour lui réclamer le prix des œufs durs, la dame de comptoir, le maître d'hôtel, le sommelier et le plongeur. Tous les cinq rappelèrent, avec une mémoire surprenante, que les œufs étaient frais, très frais, trop frais même, dit la dame de comptoir qui avait une tendance à exagérer. Le maître d'hôtel dépeignit longuement les coquetiers dans lesquels on avait placé les œufs, le plongeur se rappela les avoir lavés, et le sommelier en profita pour donner au tribunal qui ne le lui demandait pas, un aperçu soigné de la cave de son maître. Après les dépositions, on n'était pas plus fixé qu'auparavant.

—Je m'étonne, monsieur le Président, dit gravement M. MacRoy, que la partie adverse n'ait pas fait citer la poule qui a pondu les œufs en question.

Le président eut envie de rire, mais comme c'était un homme sérieux dans l'enceinte du Palais, il répondit sèchement :

—Ces sortes de plaisanteries, M. MacRoy, sont déplacées dans le sanc-

tuaire de la justice ; je vous invite à vous en abstenir désormais.

Il ne restait plus qu'à entendre les témoins cités par John Crabe. Les deux seuls qu'il eût pu trouver étaient deux marmitons de dix-sept à dix-huit ans, qui répondaient aux noms élégants de Gugusse et de Tatave. C'étaient une paire de vieux et solides amis ; ils ne se quittaient guère et faisaient leurs fredaines ensemble, mais c'était toujours Tatave qui parlait. Gugusse était là seulement pour approuver.

Ils firent leur apparition devant le tribunal en veste et tourte blanche.

—Approchez, mes amis, dit le président et n'ayez pas peur.

—Oh ! on n'a pas peur, m'sieur le Président, on n'a pas peur, dit Tatave.

Vous avez trop l'air d'un brave homme, pas vrai, Gugusse ?

—Pour sûr que oui, Tatave.

—Vous rappelez-vous, continua le président, le jour où M. John Crabe ici présent, a mangé deux œufs durs au restaurant où vous étiez employés ?

—Si je me rappelle ! Ah ! oui alors que je me la rappelle. Le père Garangot a fait assez de tapage pour ses deux œufs, je l'ai encore dans les oreilles, pas vrai, Gugusse ?

—Pour sûr que oui, Tatave.

—Mais il y a une circonstance qui fixe d'une manière plus précise vos souvenirs ?

—Comprends pas, mon président. Tu comprends toi, Gugusse ?

—Pour sûr que non, Tatave.

—Je veux dire, reprit le président, y a-t-il quelque chose qui vous ait frappé ce soir-là et qui fait que vous vous en souveniez maintenant ?

Gugusse mit ses mains dans ses poches, prit un air malin, et se campant les jambes écartées devant le tribunal :

—Je vous crois, mon président ?

C'est justement le soir où une truite que j'avais mise à frire dans la poêle, s'est sauvée pendant que j'avais le dos tourné. Seulement comme elle ne connaissait pas la maison, elle a pris par l'escalier de la cave et on l'a rattrapée tout de suite. Le client qui l'a mangée ensuite l'a tout de même

trouvée excellente. Pas vrai, Gugusse ?

—Pour sûr que oui, Tatave.

L'auditoire avait éclaté de rire, et le président avait de la peine à tenir son sérieux.

—Comment, dit-il, que venez-vous nous conter là ? Ne vous moquez pas de la Justice, mon petit ami. A-t-on jamais vu une truite frite prendre ses jambes à son cou pour essayer de s'enfuir ?

—Pas plus, répartit Gugusse, qu'on n'a jamais vu des œufs durs donner le jour à des petits poulets. Les deux blagues se valent, pas vrai, Gugusse ?

—Pour sûr que oui, Tatave.

Le tribunal était édifié. Un enfant, simple marmiton, avait eu plus de bon sens que toutes ces barbes noires ou grises, qui disputaient depuis un mois sur un procès absurde. Garangot, le bilieux Garangot fut débouté de sa demande et condamné à tous les frais qui se montèrent à la somme de 1236 francs, (\$247) juste 1 fr. 27 centimes (21 cts.) de moins que la somme qui lui avait été si libéralement offerte pour les œufs.

John Crabe était content, très content, mais il l'était en dedans et restait aussi calme que par le passé. Il eut une entrevue, en sortant du Palais avec Gugusse et Tatave.

—Vous êtes digne d'être Anglais, Têteve, dit-il au moutard qui avait si victorieusement enfoncé la justice : Je ferai la fortune à vô, si vô volez venir à London.

—Pas de ça, my lord, répondit vivement Tatave. Moi, je l'ai dit à Gugusse : Garangot est un pas grand chose, et il faut rendre justice, même à un Anglais ! mais quitter Paris, la France, le drapeau tricolore, pour aller fricoter des plats aux Englishmen, jamais de la vie ! Nous sommes Français et nous le resterons, pas vrai, Gugusse ?

—Pour sûr que oui, Tatave.

CHARLES NODIER.

(FIN.)

~~~~~

Dans le royaume de Saxe, la police inspecte les peignes et les brosses des barbiers et punit la moindre malpropreté d'une grande amende.